




2026/32

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
GENISSAC (GIRONDE)**

<p><b>DATE DE CONVOCATION</b></p> <p>31 MARS 2026</p>	<p><b>L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 7 AVRIL A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES</b></p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de <b>Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.</b></p>
<p><b>DATE D'AFFICHAGE</b></p> <p>31 MARS 2026</p>	<p><b>Étaient présents :</b></p> <p>Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, M. BAGGIO Jean-Marie, Madame HENRY Christine, M. LELEU Pascal, Madame BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. CHAPUS Benoît-Joseph, M. LAPORTE Francis, Madame PALLUET Laurence, Madame SELIMBAYE LATCHIMY Yolen, Madame SATGÉ Daphné, M. LENNE Frédéric, Madame L'HOMME Céline, Monsieur ESNAULT Jean-François, Madame PEETERS Stéphanie, Madame BLIMON Rachel, M. LANSARD RUIZ Pierre, M. ROTA Alexis</p>
<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b></p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 17</p> <p>VOTANTS : 18</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p><b>Pouvoir :</b> M. CARTEYRON Étienne donne pouvoir à M. LAPORTE Francis</p> <p><b>Absente :</b> BOUTOULE Émilie</p> <p>M. LAPORTE Francis a été élu Secrétaire de séance.</p>
<p><b>OBJET : Contrat de maintenance 2026-2027 pour le panneau d'affichage lumineux</b></p>	<p>Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune a confié la maintenance préventive et curative du matériel d'affichage électronique et la mise à disposition d'une interface web à la société Centaure Systems dont le siège social est situé ZI n° 1 62 290 Nœux-les-Mines.</p> <p>L'équipement est installé à proximité de la salle des fêtes.</p> <p>Madame le Maire informe des conditions d'exécution et tarifaires du contrat :</p>

<p><b>DATE DE CONVOCATION</b></p> <p><b>31 MARS 2026</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat de service et assistance et maintenance</li> <li>• Entrée en vigueur : à compter du 07/06/2026 au 06/06/2027 – durée : 1 an</li> <li>• Service et assistance : accès illimité au serveur web (7/7 jours et 24/24 heures)</li> <li>• Maintenance préventive sur site : 1 visite annuelle</li> <li>• Maintenance curative à distance à partir de l'appel du client et d'une hotline</li> <li>• Maintenance curative sur site : intervention dans un délai de 72 h, hors week-ends et jours fériés</li> <li>• Montant : 1 042,02 € TTC</li> </ul> <p>Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,</p> <p>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, <b>à l'unanimité</b>,</p> <p>- <b>APPROUVE</b> les termes du contrat de maintenance et de services et assistance de matériel électronique de communication avec la société Centaure Systems selon les modalités techniques et tarifaires décrites plus haut.</p> <p>- <b>AUTORISE</b> Madame le Maire ou son représentant à signer ledit contrat et tout document se rapportant à ce dossier.</p> <p>- <b>PRECISE</b> que les crédits sont inscrits au budget principal de la Commune de l'exercice 2026.</p> <p>Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.</p> <p>Le Maire,</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Émeline BOURDAT BRISSEAU</p> <p>Le Secrétaire de séance,</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Francis LAPORTE</p>
<p><b>DATE D’AFFICHAGE</b></p> <p><b>31 MARS 2026</b></p>	
<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b></p> <p><b>EN EXERCICE : 19</b></p> <p><b>PRÉSENTS : 17</b></p> <p><b>VOTANTS : 18</b></p> <p><b>QUORUM ATTEINT</b></p>	
<p><b>OBJET : Contrat de maintenance 2026-2027 pour le panneau d’affichage lumineux</b></p>	

